

■ ANALYSE PAYSAGÈRE - PHOTOMONTAGE COMPARATIF N°1

Comparaison des modèles Senvion et Enercon

La comparaison des éoliennes de marque Enercon et Senvion permet de retenir dans le cadre de l'analyse des impacts paysagers du projet, le modèle le plus défavorable. En effet, l'objectif est de maximiser les résultats de l'analyse pour éviter à tout prix la construction d'éoliennes plus impactantes que les machines présentées dans l'étude paysagère.

Les photomontages des deux pages précédentes permettent d'observer que la hauteur en bout de pale des modèles Enercon et Senvion est égale. Les différences très anecdotiques de quelques mètres ne sont pas visibles à l'oeil nu. En revanche, le modèle Senvion présente un mat plus petit et un rotor légèrement plus grand. Il est considéré que la partie mobile de l'éolienne est la plus impactante dans le paysage. De ce fait, le modèle Senvion est retenu pour l'analyse des impacts paysagers dans le corps de l'étude.

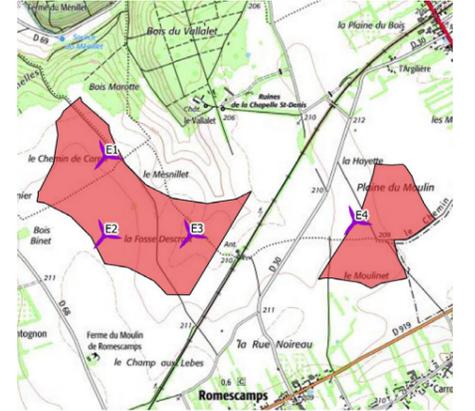
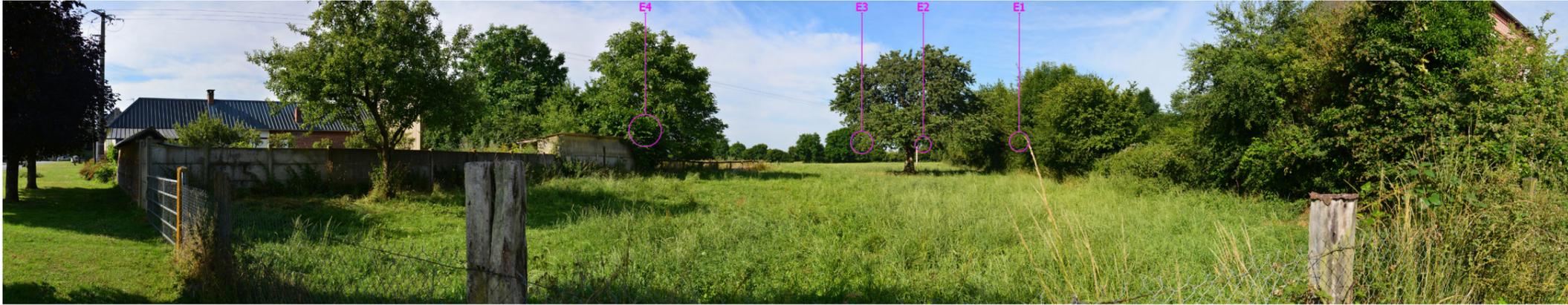
Comparaison des variantes

Depuis la RD 69 qui emprunte le rebord de la vallée du Ménillet, le paysage de vallée qui s'offre à l'observateur est marqué par les ondulations du relief et les boisements denses qui occupent les versants. Le paysage est ouvert et panoramique même si les vues sont limitées en profondeur par le relief et la végétation. La zone d'implantation depuis ce point d'observation précis apparaît dans une partie concave de l'horizon boisé. De ce fait, les éoliennes des quatre variantes sont visibles au-dessus des frondaisons avec une hauteur apparente inférieure à celle du versant opposé. Les variantes 1 et 3 sont les moins impactantes. Elles présentent moins de chevauchements des rotors et proposent un schéma plus équilibré et aéré. Le scénario 6 est très compact, moins ordonné et confus. La variante 2 quant à elle est assez déséquilibré dans la répartition des éoliennes sur la ligne d'horizon.

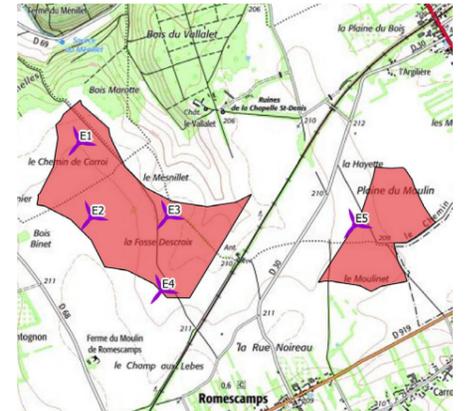
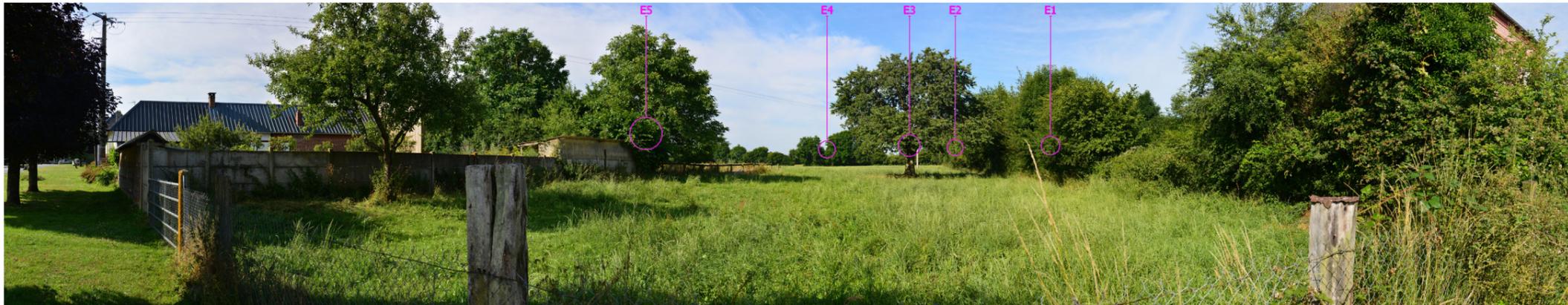
Photomontage comparatif n° 2 : La RD 315 traversant le bourg de Fouilloy

Point de vue n°25 dans le carnet de photomontages - *Modèle Enercon*

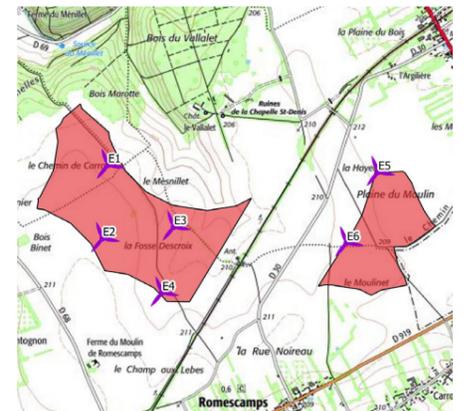
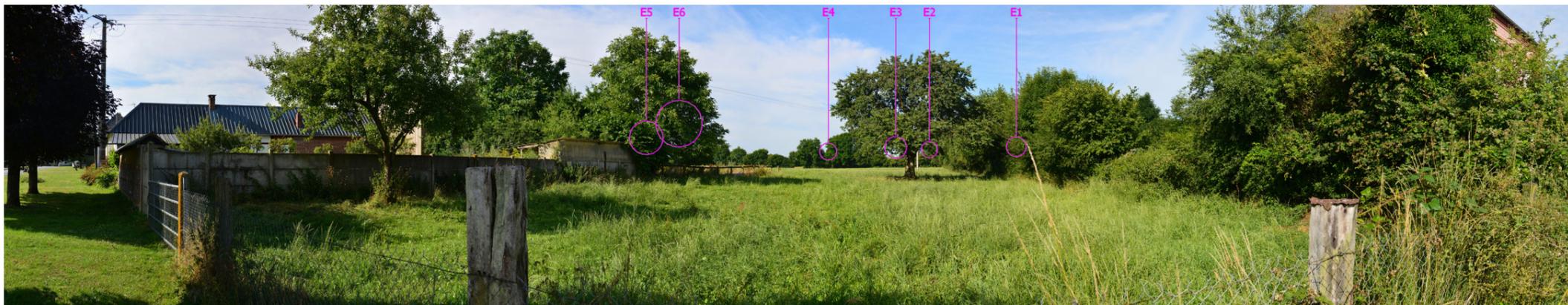
Variante 1



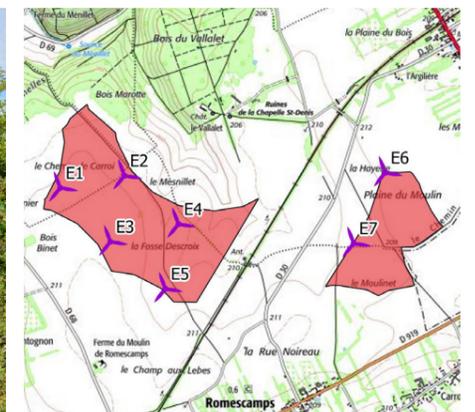
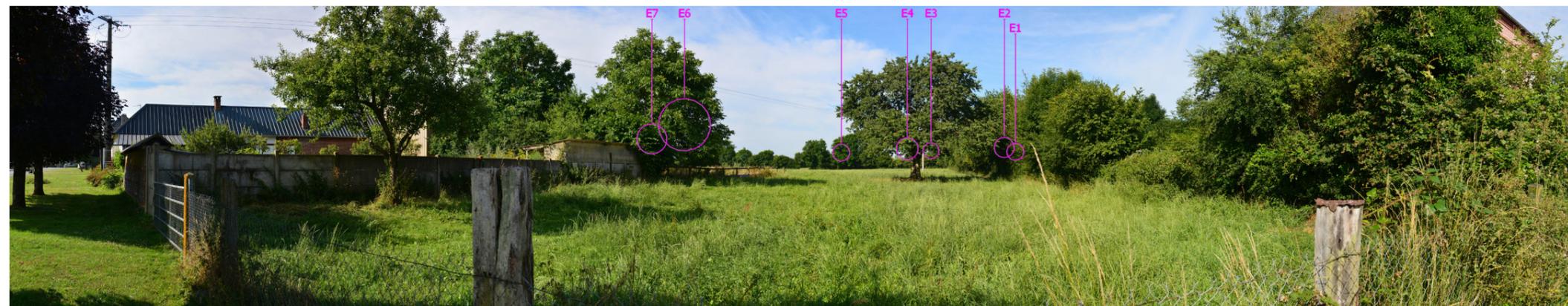
Variante 2



Variante 3



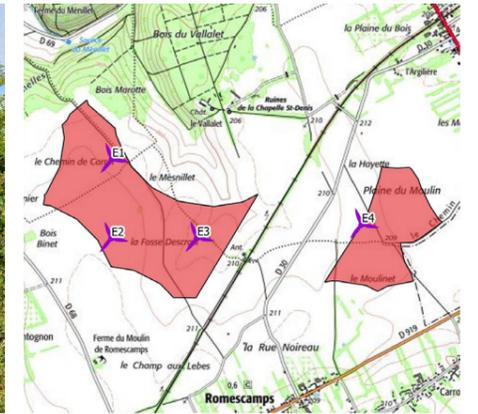
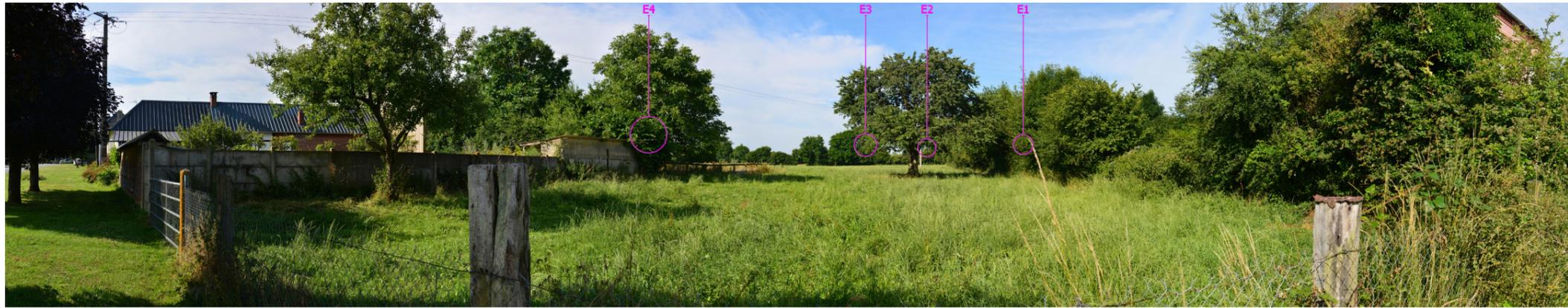
Variante 4



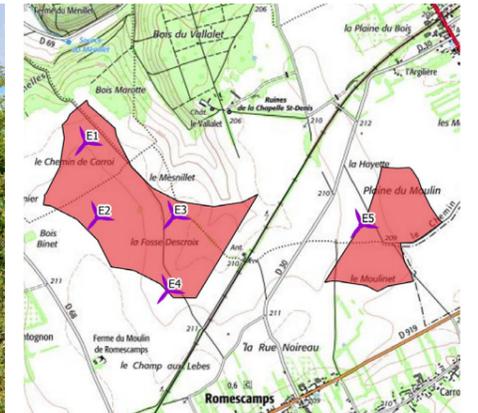
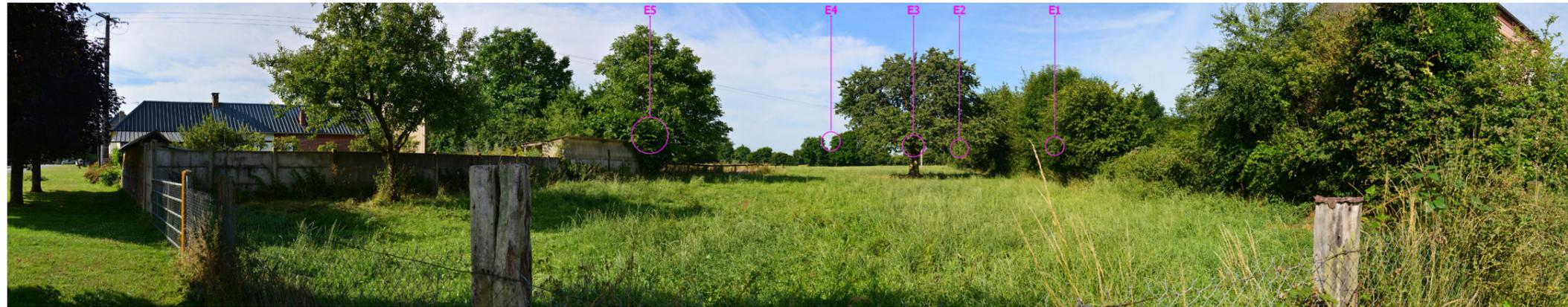
Photomontage comparatif n° 2 : La RD 315 traversant le bourg de Fouilloy

Point de vue n°25 dans le carnet de photomontages - *Modèle Senvion*

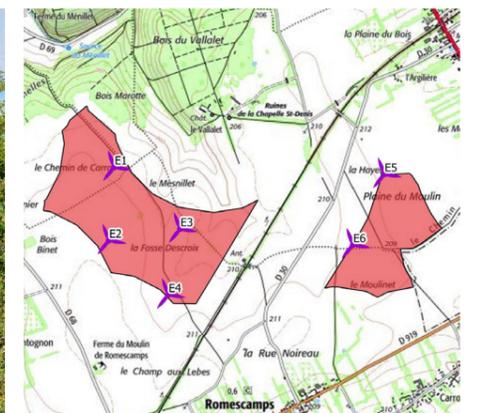
Variante 1



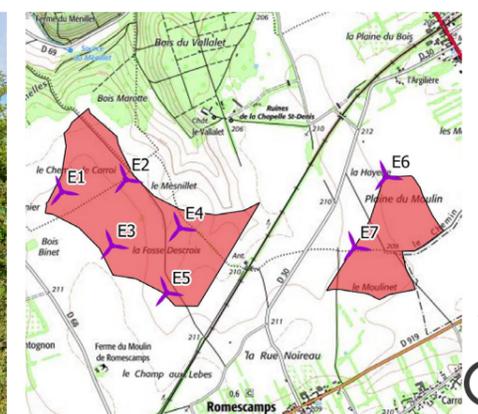
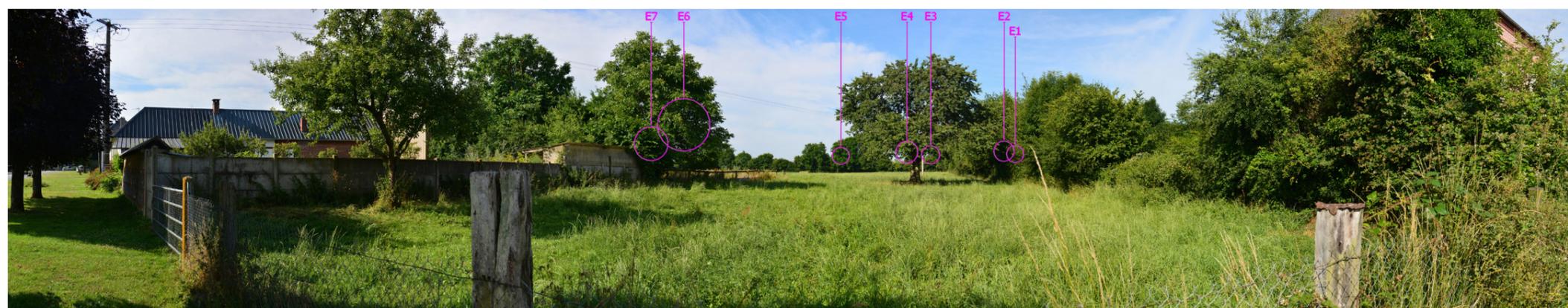
Variante 2



Variante 3



Variante 4



■ ANALYSE PAYSAGÈRE - PHOTOMONTAGE COMPARATIF N°2

Comparaison des modèles Senvion et Enercon

L'analyse paysagère est identique à celle du photomontage comparatif n°1 précédent :

Les photomontages des deux pages précédentes permettent d'observer que la hauteur en bout de pale des modèles Enercon et Senvion est égale. Les différences très anecdotiques de quelques mètres ne sont pas visibles à l'oeil nu. En revanche, le modèle Senvion présente un mat plus petit et un rotor légèrement plus grand. Il est considéré que la partie mobile de l'éolienne est la plus impactante dans le paysage. De ce fait, le modèle Senvion est retenu pour l'analyse des impacts paysagers dans le corps de l'étude.

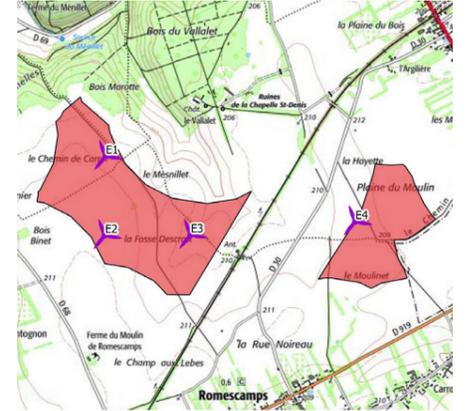
Comparaison des variantes

S Depuis une brève interruption dans le front bâti du village de Fouilloy, les vues en direction du projet éolien sont limitées par la végétation des jardins privatifs arrières. En période hivernale, les éoliennes seront plus visibles au travers du branchage. Les variantes 1 et 2 présentent un schéma déséquilibré - une éolienne apparaît isolée et détachée du parc (E4 pour V1 / E5 pour V2). Depuis ce point de vue, les scénarios 3 et 4 sont très proches d'un point de vue de l'organisation et de la répartition des éoliennes. En période hivernale, les vues en direction des éoliennes des variantes 3 et 4 seront filtrées et la modification du paysage quotidien depuis cette ouverture depuis Fouilloy est identique pour ces deux schémas d'implantation.

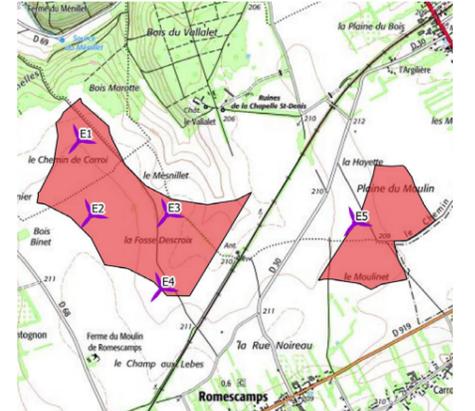
Photomontage comparatif n° 3 : Perception depuis la RD 315 au nord du projet éolien

Point de vue n°10 dans le carnet de photomontages - *modèle Senvion*

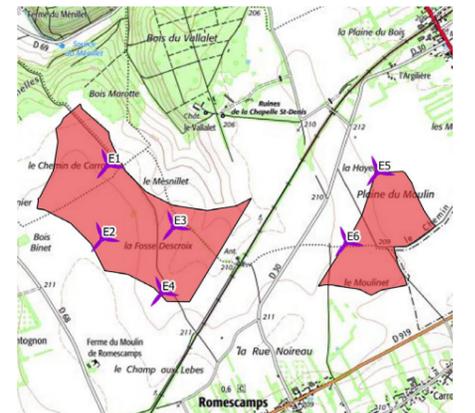
Variante 1



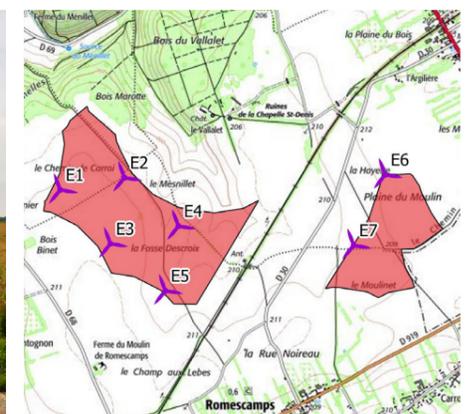
Variante 2



Variante 3



Variante 4



■ ANALYSE PAYSAGÈRE - PHOTOMONTAGE COMPARATIF N°3

Comparaison des variantes

La RD 315 rectiligne déployée sur le plateau offre des vues larges et profondes sur le paysage. Le motif éolien est déjà présent notamment vers le sud. On devine le village d'Escles-St-Pierre à son église perceptible dans un écrin végétal marquant le village.

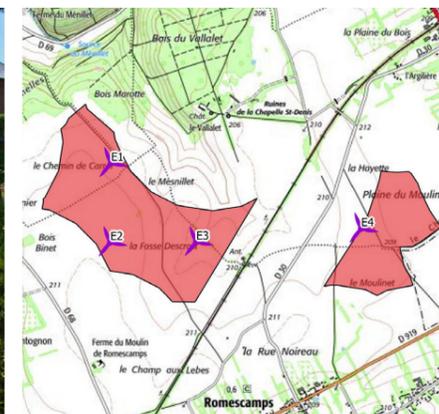
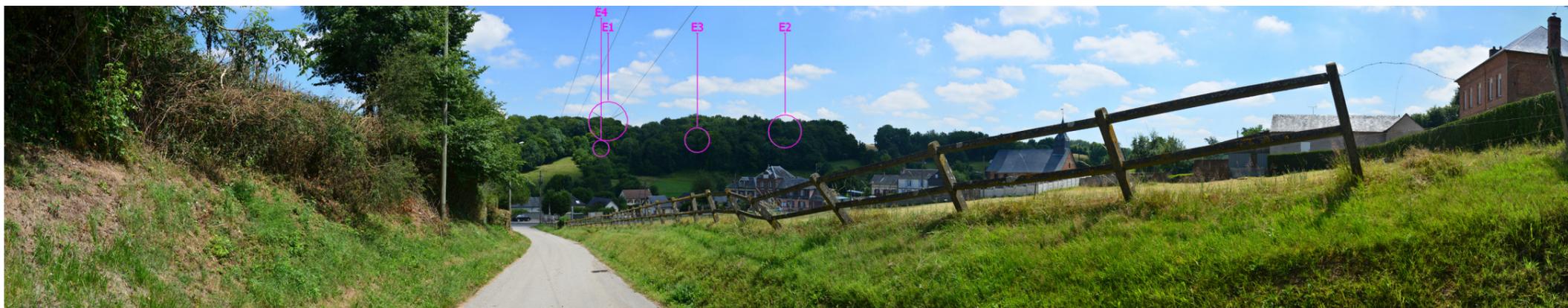
La zone d'implantation apparaît depuis ce point d'observation sur une portion de l'horizon non occupée par les éoliennes. Pour autant l'ouverture du paysage permet la visibilité des parcs de Candor et des Oeillets.

Toutes les éoliennes des quatre variantes sont visibles. Elles apparaissent avec une hauteur apparente assez faible à cette distance, néanmoins, elles participent au renforcement de l'empreinte éolienne dans le paysage. Les variantes 1 et 2 présentent un schéma déséquilibré - une éolienne apparaît isolée et détachée du parc (E4 pour V1 / E5 pour V2). Si les scénarios 3 et 4 présentent plus d'éoliennes, ils rétablissent un certain équilibre en proposant deux éoliennes légèrement en marge des éoliennes E1 à E5. L'emprise horizontale du projet 3 est plus restreinte que le projet 4, elle présente en effet une éolienne de moins.

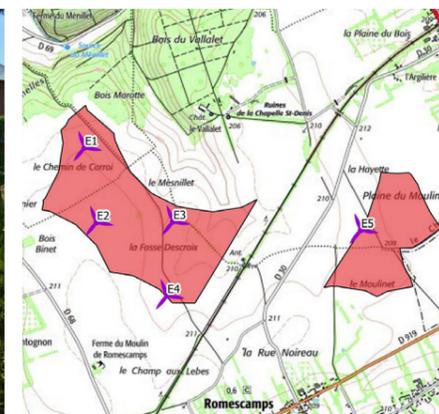
Photomontage comparatif n° 4 : Gourchelles au fond de la vallée du Ménillet

Point de vue n°20 dans le carnet de photomontages - *modèle Senvion*

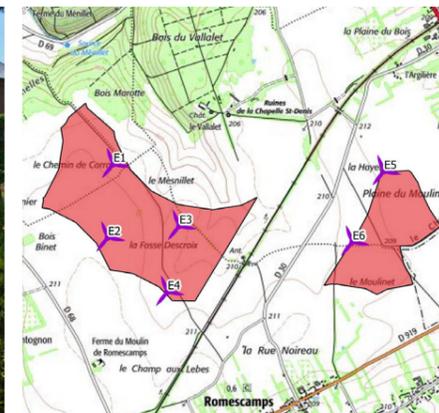
Variante 1



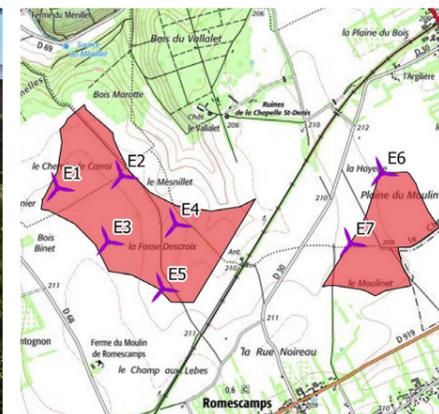
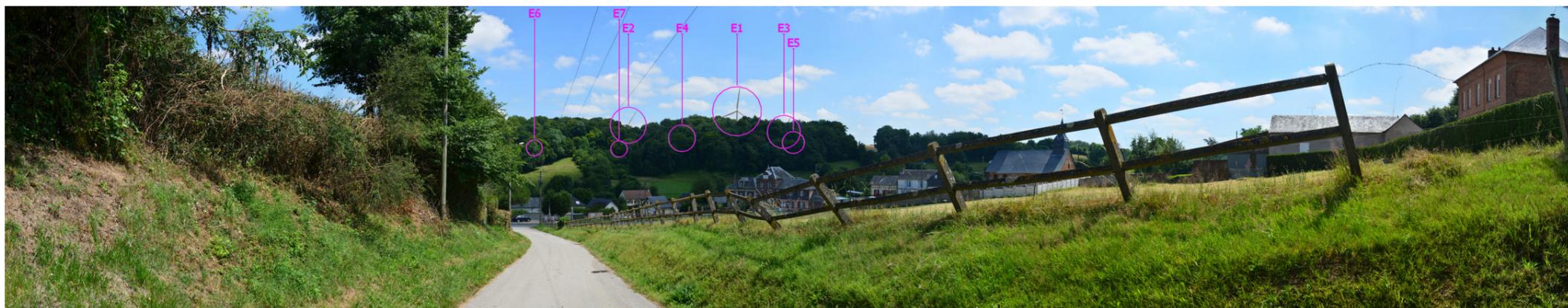
Variante 2



Variante 3



Variante 4



■ ANALYSE PAYSAGÈRE - PHOTOMONTAGE COMPARATIF N°4

Comparaison des variantes

En empruntant le chemin de la Plaine, qui dessert une propriété privée et des parcelles cultivées, une position en surplomb sur le village et la vallée du Ménillet permet des vues sur le projet éolien. Le relief et les masses boisées qui occupent les versants de la vallée limitent la hauteur apparente des éoliennes. En période hivernale, l'épaisseur des boisements est suffisante pour limiter la visibilité du parc éolien.

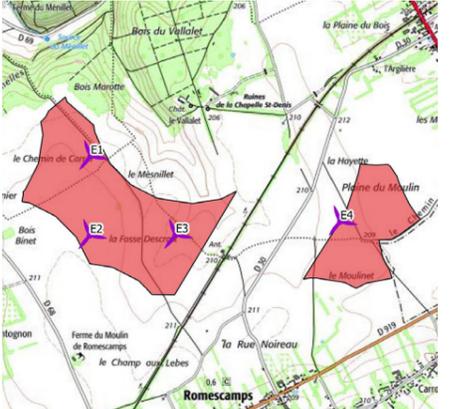
Deux éoliennes seront visibles (extrémité des turbines) au-dessus des frondaisons pour les variantes 1, 2 et 3. Les pales de trois éoliennes seront perceptibles dans le scénario 4. Les schémas d'implantation 1 et 3 proposent les implantations les plus discrètes dans ce paysage. Le recul de ces deux projets vis-à-vis de la vallée du Ménillet permet de limiter l'impact paysager des éoliennes sur le village de Gourchelles et l'appréciation du relief.

La hauteur apparente perçue n'a pas d'effet d'écrasement sur les composantes paysagères (village et vallée) mais génère une légère modification du paysage quotidien.

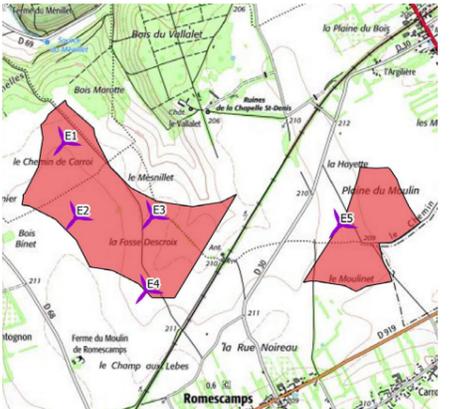
Photomontage comparatif n° 5 : Carroix depuis la rue centrale

Point de vue n°28 dans le carnet de photomontages - *modèle Senvion*

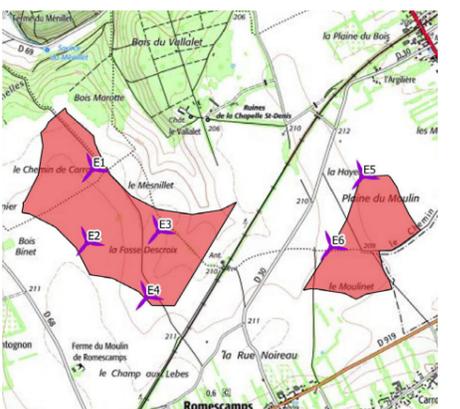
Variante 1



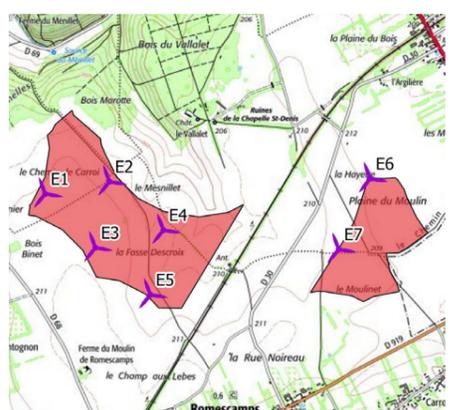
Variante 2



Variante 3



Variante 4



■ ANALYSE PAYSAGÈRE - PHOTOMONTAGE COMPARATIF N°5

Comparaison des variantes

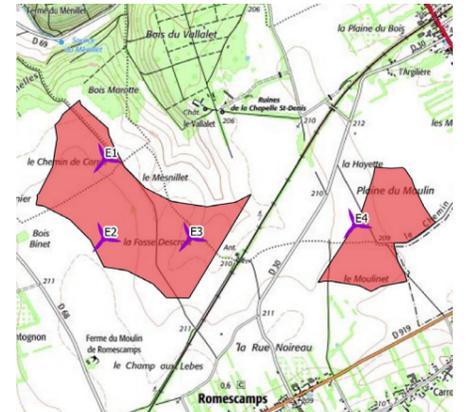
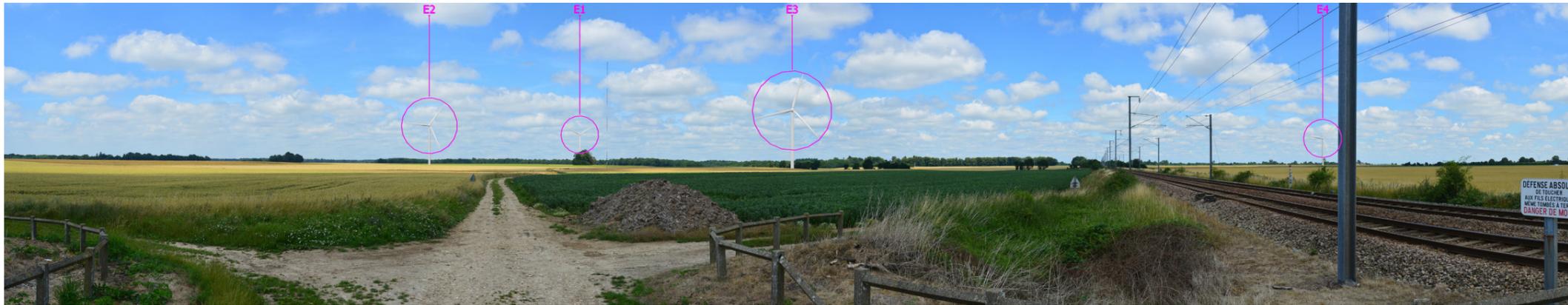
Depuis le village de Carroix, une dent creuse permet des vues vers le nord en direction du projet éolien. Des éléments ponctuels du paysage dissimulent les éoliennes (la trame végétale des jardins privatifs notamment). En période hivernale, les éoliennes seront plus visibles au travers du branchage.

Les variantes 1 et 2 présentent un schéma déséquilibré - une éolienne apparaît isolée et détachée du parc (E4 pour V1 / E5 pour V2). Si les scénarios 3 et 4 présentent plus d'éoliennes, ils rétablissent un certain équilibre en proposant deux éoliennes légèrement en marge des éoliennes E1 à E5. Ces deux turbines, plus proches, sont les plus visibles depuis ce point d'observation. Les scénarios 3 et 4 présentent les schémas d'implantation les plus équilibrés.

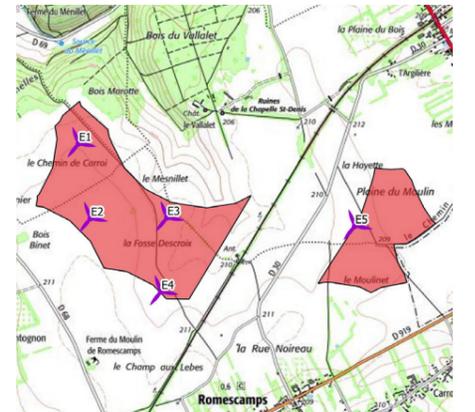
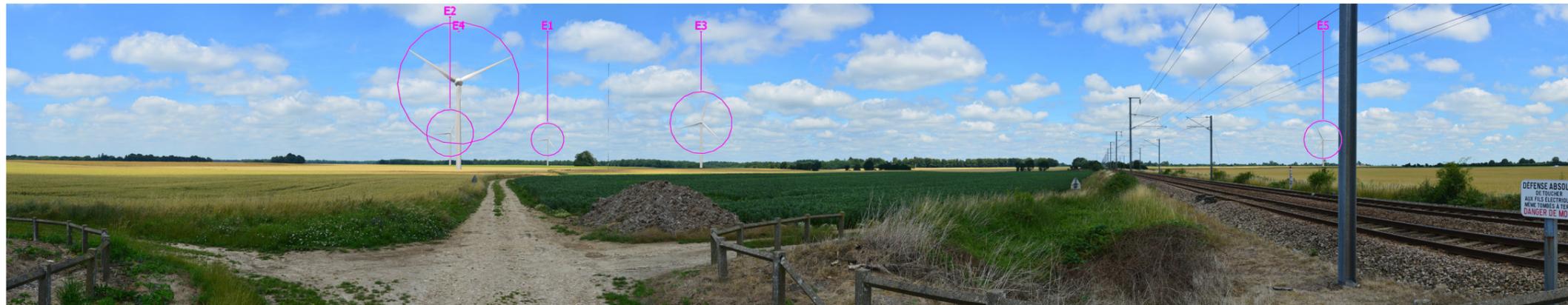
Photomontage comparatif n° 6 : Voie ferrée dans les environs immédiats du projet éolien

Point de vue n°33 dans le carnet de photomontages - modèle *Senvion*

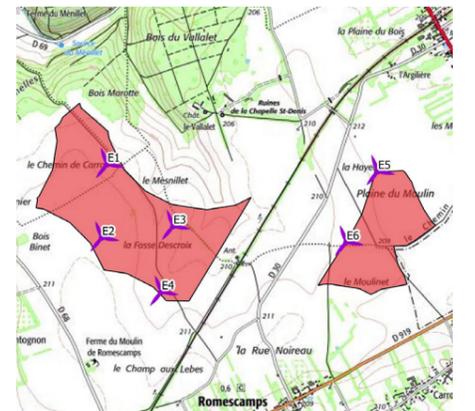
Variante 1



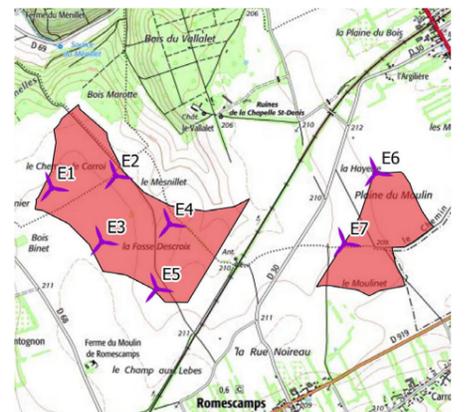
Variante 2



Variante 3



Variante 4



■ ANALYSE PAYSAGÈRE - PHOTOMONTAGE COMPARATIF N°6

Comparaison des variantes

Dans les environs immédiats du projet éolien, aux abords de la voie ferrée, les éoliennes apparaissent dans les 4 scénarios d'implantation avec une hauteur apparente significative dans ce paysage anthropisé. La variante 1 depuis ce point d'observation est celle qui modifie le moins le paysage quotidien. De plus, le détachement de l'éolienne E4 depuis cet angle de vue apparaît moins flagrant. Si l'on observe des chevauchements plus importants des rotors sur le projet 4, les variantes 2, 3 et 4 sont assez comparables d'un point de vue de l'organisation et de la répartition des éoliennes, même si le scénario 2 présente une forte discontinuité entre le bloc E1/E2/E3/E4 et E5.

2 . TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES

	Variantes			
	1	2	3	4
Nombre d'éoliennes	4	5	6	7
Modèles d'éoliennes				
Hauteur nacelle / diam rotor / bout de pale	E1 : 76,5 m / 92 m / 122,5 m E2 : 64,75 m / 92 m / 110,75 m E3 : 68,5 m / 92 m / 114,5 m E4 : 64,75 m / 92 m / 110,75 m	E1 : 76,5 m / 92 m / 122,5 m E2 : 64,75 m / 92 m / 110,75 m E3 : 68,5 m / 92 m / 114,5 m E4 : 59 m / 82 m / 100 m E5 : 64,75 m / 92 m / 110,75 m	E1 : 76,5 m / 92 m / 122,5 m E2 : 64,75 m / 92 m / 110,75 m E3 : 68,5 m / 92 m / 114,5 m E4 : 59 m / 82 m / 100 m E5 : 74,5 m / 92 m / 120,5 m E6 : 64,75 m / 92 m / 110,75 m	E1 : 74,5 m / 92 m / 120,5 m E2 : 76,5 m / 92 m / 130,25 m E3 : 64,75 m / 92 m / 110,75 m E4 : 68,5 m / 92 m / 114,5 m E5 : 59 m / 82 m / 100 m E6 : 74,5 m / 92 m / 120,5 m E7 : 64,75 m / 92 m / 110,75 m
Géométrie entre éoliennes	Ligne courbe étirée sur un axe est-ouest	Quadrilatère de 4 machines (en quinconce) et l'éolienne E5 détachée / déploiement sur un axe ouest-est	Quadrilatère de 4 machines (en quinconce) / ensemble de 2 éoliennes à l'est parallèle au groupe de 4 machines	5 machines en quinconce / ensemble de 2 éoliennes à l'est parallèle aux éoliennes E4 et E5
Distance minimale à une habitation	680 m (E1)	620 m (E4)	620 m (E4)	606 m (E6)
Distance minimale du bord de la vallée du Ménillet à hauteur du village de Gourchelles (interface plateau-vallée)	711 m (E1)	530 m (E1)	715 m (E1)	500 m (E1)
Bilan	Depuis la majorité des points d'observation où le projet est visible, l'éolienne E4 la plus à l'est apparaît détachée et isolée de 3 autres à l'ouest. Cette disposition irrégulière renforce l'impact paysager du projet sur le territoire. Le recul vis-à-vis de la vallée du Ménillet est satisfaisant.	De la même façon que pour le schéma d'implantation n°1, l'éolienne E5 la plus à l'est apparaît continuellement détachée et isolée de 4 autres à l'ouest - ces dernières forment un quadrilatère régulier. Ce détachement de l'éolienne E5 renforce l'impact paysager du projet sur le territoire et rend plus difficile l'acceptation du parc. Le recul vis-à-vis de la vallée du Ménillet est plus défavorable que la variante 1.	Au regard des photomontages comparatifs précédents, la variante 3 apparaît plus équilibrée que les variantes 1 et 2, l'implantation de deux éoliennes à l'est apportant plus de sens à la géométrie de l'ensemble. De plus, le recul vis-à-vis de la vallée du Ménillet est satisfaisant.	La variante 4 est la plus ambitieuse avec la projection de 7 éoliennes. Les photomontages précédents ont permis de relever la présence de nombreux chevauchements des rotors pouvant générer des effets visuels perturbateurs. Il s'agit du scénario implanté le plus proche de la vallée du Ménillet.

Les photomontages de comparaison des variantes ainsi que le présent tableau permettent de comparer les différents paramètres et résultats des quatre variantes.

Cette démarche de choix de la variante est remis en perspective dans l'étude d'impact au regard des autres enjeux essentiels au projet : énergétique, acoustique, écologique, etc.

Au final, c'est la variante 3 qui a été retenue en raison de sa meilleure intégration paysagère.

IMPACTS PAYSAGERS

Vue depuis la voie ferrée, photomontage 33 - Source : Agence Coüason

PARTIE 3



PARTIE 3. IMPACTS PAYSAGERS

A. ÉTUDE DE VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN

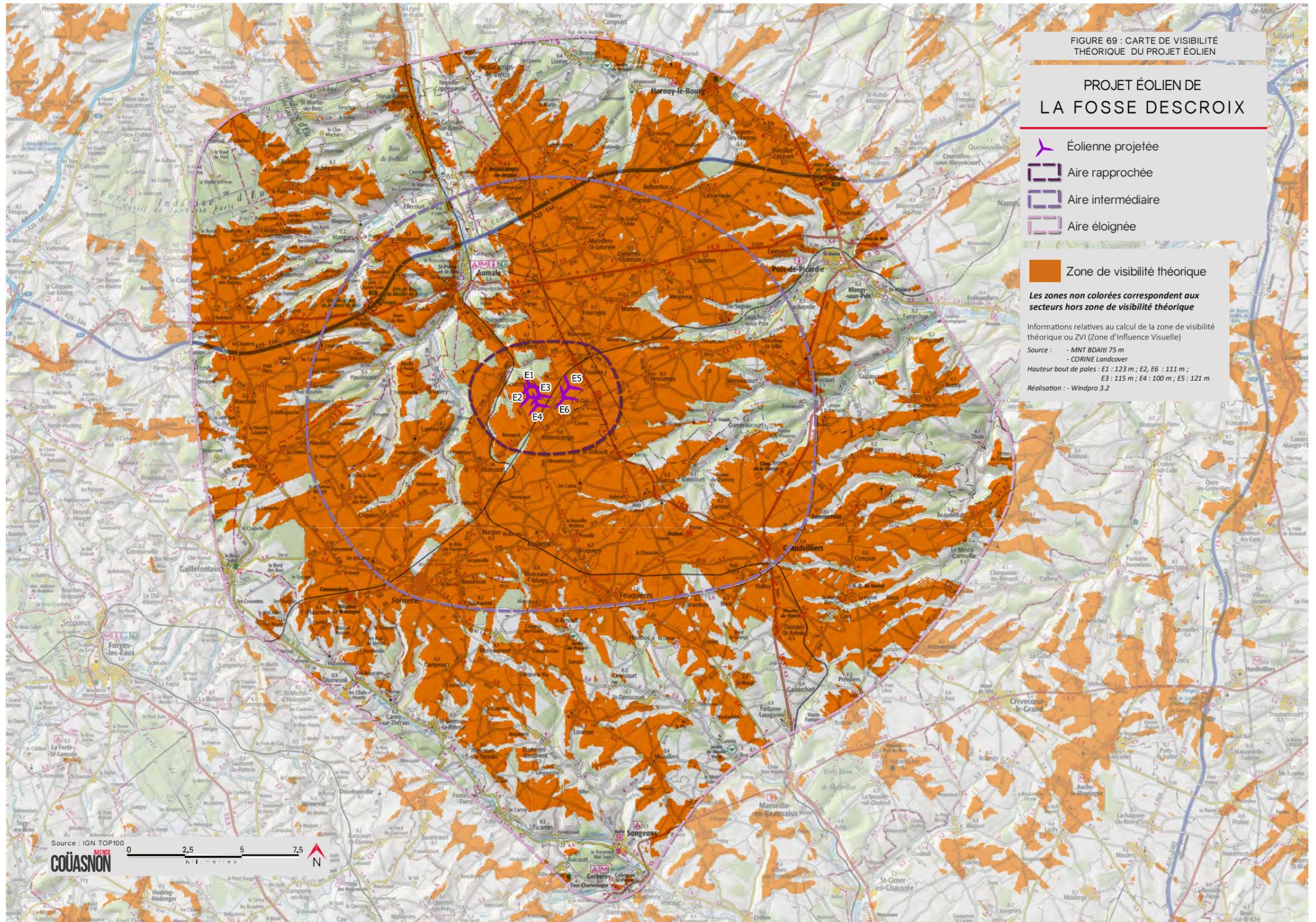
La carte illustrée ci-contre met en évidence le lien direct entre la visibilité du projet éolien, la topographie et les boisements.

En effet, la topographie ondulante de ces paysages de plateaux cultivés se traduit par une aire de visibilité peu discriminante. Néanmoins, elle est tout de même griffée de vallées suffisamment marquées pour empêcher localement toute visibilité du projet, comme par exemple la vallée de la Méline au nord ou celle de la Bresle à l'ouest de la ZIP.

Il faut bien évidemment nuancer ces résultats qui sont théoriques puisque, dans la réalité, s'ajoutent de nombreux filtres visuels supplémentaires (petits boisements, haies, éléments bâtis et/ou micro-relief) qui ne peuvent être pris en compte à cette échelle.

La carte présentée ci-contre est donc l'aire de visibilité théorique maximale du projet éolien.

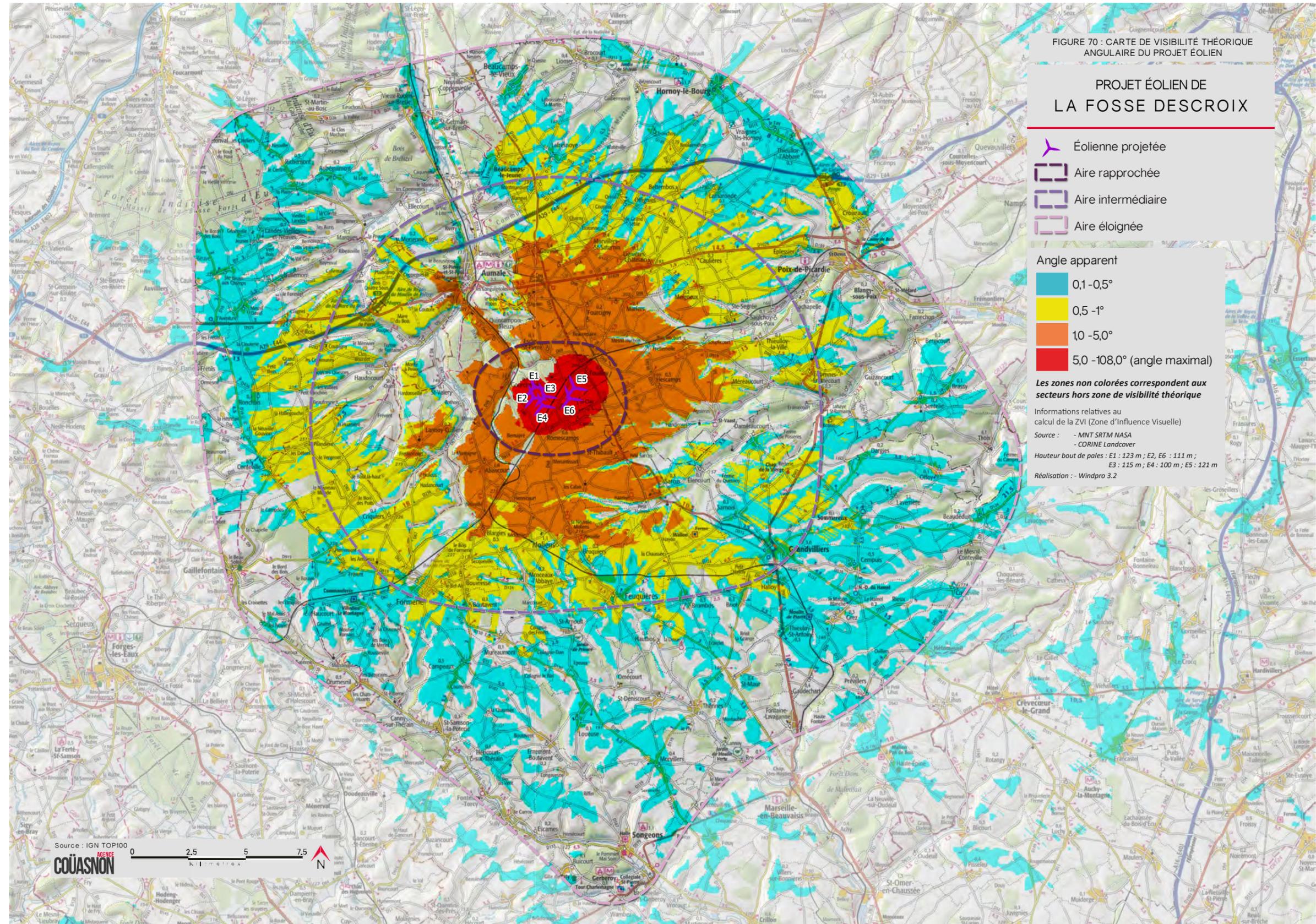
NB : C'est la hauteur totale maximale de chaque éolienne qui a été retenue pour le calcul de la ZVI (sur cette carte et les suivantes).



Le calcul de l'angle vertical apparent permet de compléter et d'affiner les résultats obtenus sur la carte de la page précédente. Là encore, les facteurs principaux qui influent sur le calcul de l'angle perçu sont le relief, pouvant ici et là soit masquer totalement le projet soit en tronquer une partie, les

boisements et également une donnée supplémentaire non prise en compte sur la carte précédente : la distance d'éloignement des éoliennes. Cette donnée permet encore de nuancer la visibilité du projet éolien dans le périmètre d'étude.

Pour se représenter les angles...
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil



B . PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES

1 . CHOIX DES PHOTOMONTAGES

Suite au repérage des sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial (Partie 1), un ensemble de points de vue soigneusement choisis et représentatifs des enjeux du territoire a été retenu pour étudier de manière fine l'impact paysager du projet de la Fosse Descroix.

Les enjeux paysagers identifiés dans l'état initial ont été regroupés par grande thématique (contexte éolien, déplacements, patrimoine, paysage et habitat) afin de simplifier l'analyse des impacts. Néanmoins, toutes les sensibilités ont été conservées et chaque point de vue correspond à l'évaluation d'un (ou de plusieurs) enjeu(x) :

- > Effet cumulé avec un autre parc éolien¹,
- > Perception depuis les axes de communication,
- > Visibilité et/ou covisibilité avec le patrimoine bâti et paysager protégé,
- > Intervisibilité avec les structures paysagères et/ou depuis les secteurs panoramiques,
- > Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg.

Les secteurs ne présentant pas d'enjeu, vis-à-vis du projet éolien, n'ont pas fait l'objet de photomontages. Au contraire, les sensibilités identifiées au stade de l'état initial ont fait l'objet d'un photomontage, voire plusieurs pour des enjeux qualifiés de forts.

L'ensemble de ces points de vue a été choisi à l'intérieur de la zone de visibilité théorique, et conformément à l'inventaire des enjeux réalisés dans l'état initial (voir cartes ci-après).

À noter que 3 photomontages complémentaires (notés A, B et C) ainsi que 4 prises de vues supplémentaires réalisées à feuilles tombées (pour les photomontages 24, 25, 28 et 35) ont été ajoutés au volet paysager initial suite à la phase d'instruction².

Les tableaux ci-après en donnent le détail, photomontage par photomontage.

¹ Les photomontages ont été réalisés en tenant compte du contexte éolien connu au jour de leur réalisation soit mars 2019.

² À noter qu'un photomontage depuis le château de Vallalet (Fouillooy) n'a pas pu être réalisé faute de l'autorisation d'accéder par le propriétaire. Il a été remplacé par un point de vue sur l'espace public en limite de propriété.

AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE						
Numéro du point de vue	Nom du photomontage	EFFET CUMULE AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC LE PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER	INTERVISIBILITÉ AVEC LES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET PERCEPTION DEPUIS LES SECTEURS PANORAMIQUES	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG
1	La vallée de la Bresle depuis la RD 49 au nord de Vieux-Rouen-sur-Bresle				Vallée de la Bresle	
2	Vue depuis l'A29 sur le plateau de Vimeu et Bresle	Parc éolien du Fond Saint-Clément // Parc éolien Bois Nanette et Bois Duvivier	A29			
3	La RD 1029 traversant le plateau de Vimeu et Bresle	Parc éolien Eplæssier III	RD 1029			
4	Église Notre-Dame du Hamel			Église Notre-Dame du Hamel classée		
5	La vallée du Therain depuis la RD 580				Vallée du Therain	

FIGURE 71 : TABLEAU DESCRIPTIF DES ENJEUX PAYSAGERS PAR PHOTOMONTAGE 1/3

AIRE D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE

Numéro du point de vue	Nom du photomontage	EFFET CUMULE AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC LE PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER	INTERVISIBILITÉ AVEC LES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET PERCEPTION DEPUIS LES SECTEURS PANORAMIQUES	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG
6	Vue depuis la RD 49 au fond de la vallée de la Bresle au nord d'Aumale		RD 49		Vallée de la Bresle	
7	La frange ouest d'Aumale étagée sur le versant occidental de la Bresle				Vallée de la Bresle	Frange ouest d'Aumale
8	La vallée du Ménillet depuis la RD 68 entre Fleuzy et Quincampoix		RD 68		Vallée du Ménillet	
9	Le paysage de plateau depuis la RD 1029 au nord du projet éolien					Concurrence visuelle avec la silhouette du bourg d'Escles-Saint-Pierre
10	La RD 315 au nord du projet éolien	Parc éolien des Oeillets // Parc éolien du Poirier Major // Parc éolien de Candor	RD 315			
11	La RD 919 traversant l'Amiénois au nord-est d'Hescamps	Parc éolien de Candor // Parc éolien du Poirier Major // Parc éolien des Oeillets	RD 919			Concurrence visuelle bourg d'Hescamps
12	Depuis la traversée du bourg d'Hescamps	Parc éolien de Candor				Hescamps
13	La vallée des Evoissons depuis la RD 901				Vallée des Evoissons	
14	La frange nord de Moliens					Frange nord de Moliens
15	Le centre de Blargies - rue orientée en direction du projet éolien		RD 316			Blargies
16	Frange nord de Formerie					Formerie
17	GRP à l'ouest du projet éolien		GRP		Vallée de la Bresle	

FIGURE 72 : TABLEAU DESCRIPTIF DES ENJEUX PAYSAGERS PAR PHOTOMONTAGE 2/3



AIRES D'ÉTUDE RAPPROCHÉES

Numéro du point de vue	Nom du photomontage	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC LE PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER	INTERVISIBILITÉ AVEC LES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET PERCEPTION DEPUIS LES SECTEURS PANORAMIQUES	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG
18	Les fermes Hauville					Habitation
19	Vallée du Ménillet depuis la RD 69		RD 69		Vallée du Ménillet	
20	Gourchelles au fond de la vallée du Ménillet				Vallée du Ménillet	Gourchelles
21	Centre de Gourchelles		RD 68			Centre de Gourchelles
22	La RD 68 dans la vallée du Ménillet		RD 68		Vallée du Ménillet	
23	Le centre du bourg d'Escles-Saint-Pierre					Escles-Saint-Pierre
24	Les habitations isolées à la sortie ouest de Fouilloy					Habitat isolé à l'ouest de Fouilloy
25	La RD 315 traversant le bourg de Fouilloy		RD 315			Centre de Fouilloy
26	La silhouette du bourg de Fouilloy					Concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Fouilloy
27	La traversée du village de Saint-Clair		RD 919			Village de Saint-Clair
28	Carroix depuis la rue centrale					Carroix
29	Sortie nord-est de Romescamps depuis la RD 919		RD 919			
30	Centre de Romescamps		RD 919			Romescamps
31	La RD 68 au sud de Romescamps		RD 68			Concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Romescamps
32	La sortie nord-est de Bernapré		RD 919			Extension pavillonnaire nord-est de Bernapré
33	Voie ferrée dans les environs immédiats du projet éolien		Voie ferrée dans les abords immédiats du projet éolien			
34	La ferme du Moulin de Romescamps					La ferme du Moulin de Romescamps
35	Hameau Plantognon					Habitation du siège d'exploitation au hameau Plantognon
A	Vue depuis la voie publique la plus proche du château de Vallalet					Abords du château de Vallalet
B	Vue depuis le pont SNCF sur la RD 315 à Fouilloy		RD 315 et voie ferrée			Bourg de Fouilloy
C	Vue depuis la sortie nord de Saint-Clair		RD 315			Sortie nord de Saint-Clair

FIGURE 73 : TABLEAU DESCRIPTIF DES ENJEUX PAYSAGERS PAR PHOTOMONTAGE 3/3

2 . CARTES DE LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES

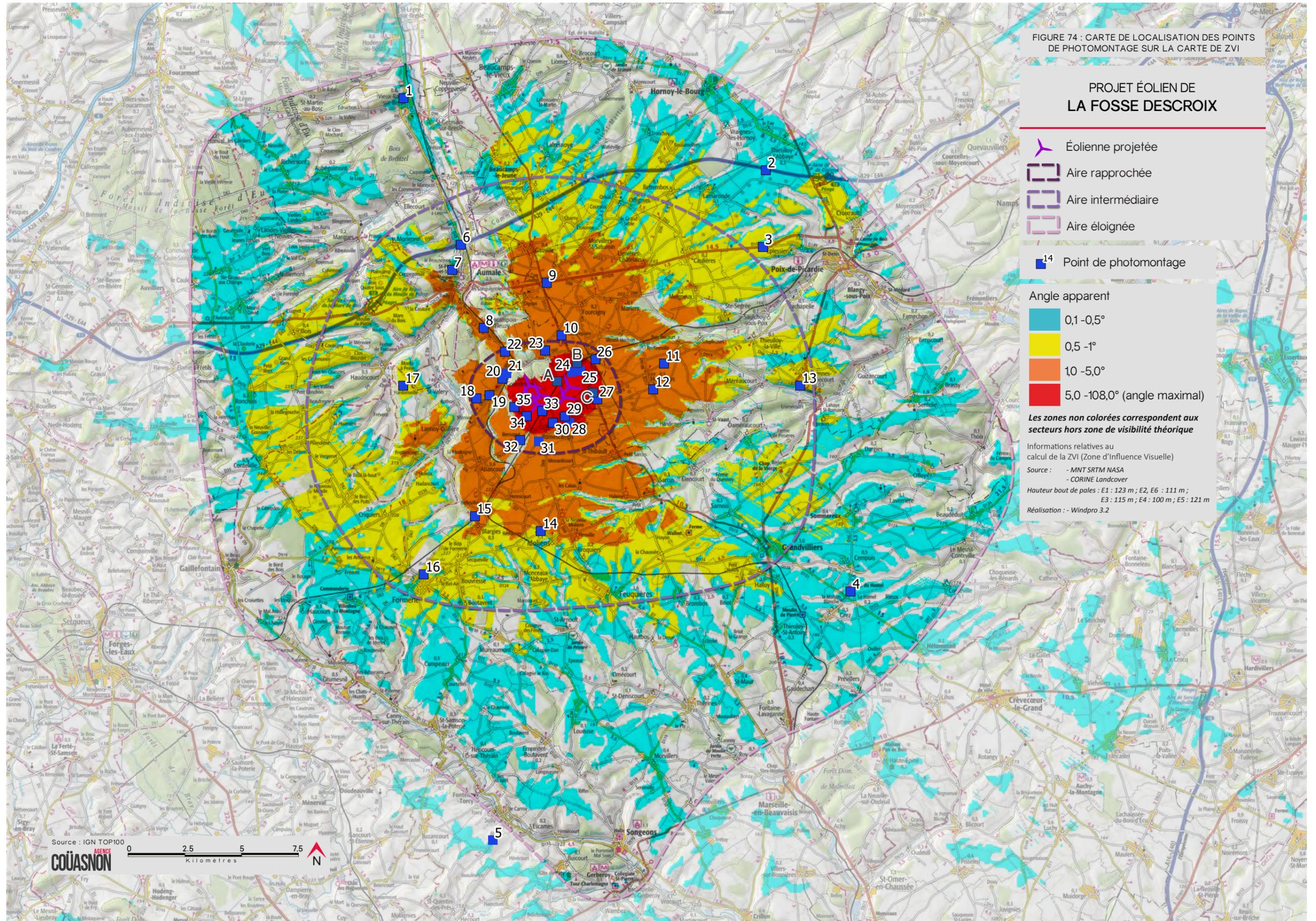
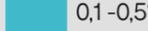


FIGURE 74 : CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE PHOTOMONTAGE SUR LA CARTE DE ZVI

PROJET ÉOLIEN DE LA FOSSE DESCROIX

-  Éolienne projetée
-  Aire rapprochée
-  Aire intermédiaire
-  Aire éloignée
-  14 Point de photomontage

Angle apparent

-  0,1-0,5°
-  0,5-1°
-  1,0-5,0°
-  5,0-108,0° (angle maximal)

Les zones non colorées correspondent aux secteurs hors zone de visibilité théorique

Informations relatives au calcul de la ZVI (Zone d'Influence Visuelle)

Source : - MNT SRM NASA
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : E1 : 123 m ; E2, E6 : 111 m ;
E3 : 115 m ; E4 : 100 m ; E5 : 121 m

Réalisation : - Windpro 3.2

FIGURE 75 : SUPERPOSITION DES POINTS DE PHOTOMONTAGES SUR LA CARTE DE SYNTHÈSE DE L'AIRE ÉLOIGNÉE

PROJET ÉOLIEN DE LA FOSSE DESCROIX

-  Éolienne projetée
-  Aire rapprochée
-  Aire intermédiaire
-  Aire éloignée

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ

 Nulle	 Très faible	 Faible	 Modérée	 Forte	 Très forte
---	---	--	---	---	--

- CONTEXTE PAYSAGER
-  Relief structurant
 -  Vallée
 -  Belvédère ou panorama remarquable orienté en direction du projet éolien
 -  Bourg, frange bâtie ou hameau présentant une sensibilité vis-à-vis du projet
 -  Axe de communication présentant une sensibilité vis-à-vis du projet

- CONTEXTE ÉOLIEN
-  Parc éolien existant * / autorisé / en instruction * ou en construction
 -  Inter-visibilité entre les parcs

- PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER
-  Monument historique (classé, inscrit)
 -  Site protégé (classé, inscrit)

 Zone blanche : Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

 14 Point de photomontage

